



Université
de Lomé

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

COMMISSION DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS



PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N° 123/CCMP/A-2024

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi quatorze novembre à quatorze heures trente minutes, la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP) de l'Université de Lomé, s'est réunie dans la salle de réunion n° 2, sise au lycée de Tokoin 1.

Trois (03) membres étant présents, la commission peut valablement délibérer sur l'étude du rapport d'évaluation des offres et recommandations relatives à **l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du pôle universitaire d'innovation et de technologie (PUIT)**, accompagné de l'original des offres technique et financière des soumissionnaires, ainsi que d'une copie de la version finale du dossier de demande de renseignement de prix restreinte (DRPR).

Après examen des documents transmis, la CCMP note le rejet, à l'étape de l'examen préliminaire, de l'offre du soumissionnaire GIGA, pour le lot 2, pour avoir proposé à l'article 1 dudit lot des caractéristiques non conformes à celles exigées dans le dossier d'appel à concurrence.

En conséquence, elle donne son avis de non objection pour l'attribution provisoire du marché relatif à l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du pôle universitaire d'innovation et de technologie (PUIT) ainsi qu'il suit :

- lot 1 : mobiliers de bureau pour le staff et l'administration du PUIT, au soumissionnaire GIGA, dont l'offre a été évaluée la plus avantageuse parmi les offres techniquement conforme pour l'essentiel et qui répond aux critères de qualification, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de trente-six millions six cent quatre-vingt-quinze mille deux cent soixante francs CFA (36 695 260) francs CFA ;
- lot 2 : autres mobiliers de bureau pour le PUIT, au soumissionnaire SHALEV-TECH, dont l'offre a été évaluée la plus avantageuse parmi les offres techniquement conforme pour l'essentiel et qui répond aux critères de qualification, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de vingt-six millions sept cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt francs CFA (26 769 480) francs CFA.

Les résultats de l'évaluation des offres devront être notifiés aux soumissionnaires, sous la forme habituelle, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de réception du présent avis et le délai réglementaire de recours devra être observé avant la signature du marché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à seize heures trente-cinq minutes.

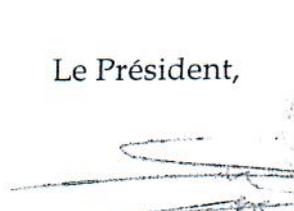
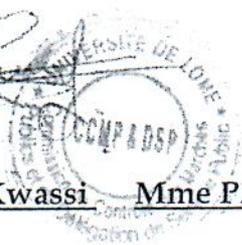
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres le jour, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Ont signé :

Le Rapporteur,

Membre,

Le Président,



M. YOVO Kwassi

Mme PADASSE Mazahalou

M. BOROZE Tchamye T-E.



CABINET DU PRESIDENT

=====
PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

=====
COMMISSION DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS
=====

Rapport de contrôle du rapport d'évaluation des offres/propositions techniques-financières

Référence et objet du dossier :

10670/UL/CP/PPM/2014 relatif au rapport d'évaluation des offres et commandes pour l'attribution de marchés relatifs à laque le Ministère de l'Énergie et de l'Électricité (MEE) de l'UL

Critères	Commentaires
Vérifications préliminaires (inscription dans le PPM, respect du délai de saisine...)	- Inscrit dans le PPM - Retard dans la saisine
Conformité de la composition de la commission de passation des marchés (CPMP)	- Conforme
Rapport d'analyse	Conforme
PV d'attribution	Conforme

Avis	Favorable/Défavorable
Nom et prénom(s) des membres présents	Signatures
<i>Dr BAROZE Tchamye</i>	
<i>M. YOLO Kwassi</i>	
<i>Mme PADASSE Magahaleu</i>	